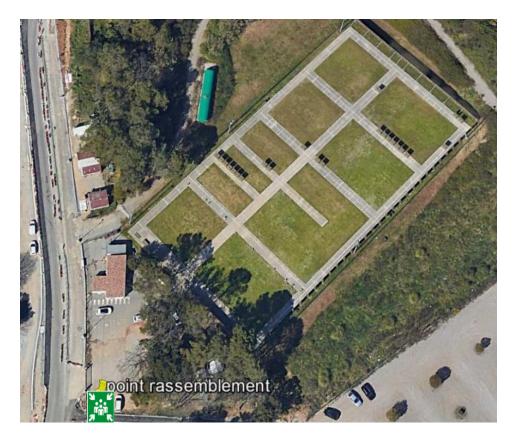
Fiche Archer Sécurité incendie/Alerte attentat

Nouvelles dispositions concernant la sécurité générale et incendie de nos installations :

• Concernant les espaces ouverts, nous souhaitons informer nos adhérents des points de rassemblement/évacuation en cas d'incendie de la façon qui suit :





• Concernant le nombre d'archers minimum lors des entrainements de la façon qui suit : minimum 2 adultes ou 1 mineur de moins de 14 ans accompagné de 2 adultes lors des entrainements de tir à l'arc. Pour les mineurs de plus de 14 ans, 1 parent ou 1 membre du club sera nécessaire.

La présence de deux licenciés minimum est obligatoire sur le site afin de pouvoir prévenir les secours en cas d'accident.

- L'accès au club house se fait dans la présence d'un adhérent ayant la formation sécurité incendie.
- Respecter les horaires d'ouverture du terrain à savoir 8h 22h30.

EN CAS DE DEPART FEU CONDUITE A TENIR



APPUYER SUR LE BOUTON D'ALARME



APPELER les secours: 18 ou 112 le plus proche



ATTAQUER LE FEU AVEC UN EXTINCTEUR sans prendre de risque

EVACUATION



Dès l'audition du signal d'alarme, se diriger rapidement vers les sorties les plus proches



Rejoindre le point de rassemblement

Acqusé de réception en préfecture 06-210600045-20250711-819016-DE-1-1 Date de télétransmission : 18/07/5025

FICHE REFLEXE

APPELER LES SERVICES DE SECOURS

Ne raccrochez pas	Indiquez que l'évacuation des locaux est en cours au point de rassemblement	Mentionnez s'il y a des blessés ou des personnes en danger.	Donnez votre numéro de téléphone à rappeler en cas de besoin : N° de mobil, car vous devez évacuer les lieux et rejoindre le point de rassemblement	Indiquez autant que possible l'endroit où le sinistre a été constaté (dénomination du bâtiment, étage, local)	PAS DE DE TIR A L'ARC MUNICIPAL (gestionnaire : Compagnie d'Arc d'Antibes)	ldentifiez l'établissement :		Décrivez la raison de l'appel en précisant le lieu du sinistre	Déclinez votre identité
Attendre les instructions		S'il y a lieu, précisez la nature des risques	Mobil N° C'est le numéro de la personne qui appelle		Tél./Fax : N°04 93 65 97 17	Zone des 3 Moulins Route des Cistes 06600 Antibes	Donnez l'adresse suivante:	Incendie, accident, blessure,	Nom – Prénom